SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 17 octobre 2026

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 2 octobre 2026
Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 26
Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75
Nombre de voix membres présents : 34
Nombre de voix pouvoirs : 23

Etaient présents : Mmes, FATH, GLAD, KASTNER, LANG, MARAJO-GUTHMULLER, MELLON, MULLER, WEY, MM. ACKER, BASTIAN, BAUER, BERRON, BOTZUNG, BUFFA, HASSENFRATZ, HERRMANN, HILT, HUBERT, JACOBI, MARCHAL, MARMILLOT, ROYAL, SCHIMPF, SCHMITT, SUSS, WEBER.

Ont donné procuration : Mmes BELRHITI, HECKEL, KRIEGER, LEHMANN, LORENTZ, SANDER, SCHNITZLER, SENGEL, STIEFEL, MM., BRUPPACHER, DORSCHNER, ENSMINGER, STAATH, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Appel à Projets « PLANISOLS : Aides en faveur de la sobriété foncière et de la limitation de l'artificialisation des sols dans les stratégies territoriales » lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME).

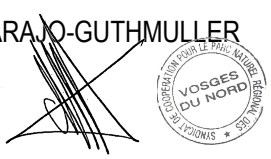
VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,
VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,
VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,
CONSIDERANT les perspectives démographiques du territoire des Vosges du Nord et leurs conséquences sur le bâti,
CONSIDERANT la nécessité d'identifier et de qualifier les différents potentiels fonciers au sein des enveloppes urbaines afin de déterminer les capacités de renouvellement et de transformation du tissu existant et de construire une stratégie d'aménagement adaptée à l'évolution démographique du territoire des Vosges du Nord,
CONSIDERANT l'Appel à Projets « PLANISOLS : Aides en faveur de la sobriété foncière et de la limitation de l'artificialisation des sols dans les stratégies territoriales » lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME),
CONSIDERANT le dossier de candidature annexé,

Décision : Le Comité Syndical décide :
- de valider la candidature du SYCOPARC à l'Appel à Projets « PLANISOLS : Aides en faveur de la sobriété foncière et de la limitation de l'artificialisation des sols dans les stratégies territoriales » lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME),
- de prendre acte de la méthodologie de mise en œuvre de l'étude telle que proposée,
- d'autoriser Mme La Présidente à entreprendre les démarches nécessaires à la mobilisation des cofinancements et à solliciter les financeurs potentiels,
- d'autoriser Mme la Présidente à prendre l'ensemble des dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la démarche sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'application de la présente décision.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20261017-CS171026DEL2-DE
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026